Nowellia



bryologica

Nowellia curvifolia



Anthoceros agrestis



17 - 1999

Rhodobryum roseum

REVUE SPECIALISEE DE BRYOLOGIE VIERVES - SUR - VIROIN (Belgique)

Nowellia bryologica

Revue spécialisée de bryologie

N^o 17

Décembre 99

Sommane.
- D. Ertz : Analyse floristique et écologique des bryophytes de la région de Theux
- Ph. De Zuttere : Hépatiques et mousses dans la réserve naturelle d'Iroise, à l'île
Trielen (29 Finistère, France)
- Ph. De Zuttere : Bryologie au verger Namèche, à Loverval (Gerpinnes, prov.
Hainaut, Belgique) p. 18
- D. Ertz : L'intérêt bryologique de la briqueterie de Rome à Durbuy p. 30
- Ph. De Zuttere : Une deuxième localité de Funaria pulchella Philib. en Belgique
T. S 1 . G
- J. Sapaly: Cartes provisoires de répartition des bryophytes en France p. 34
- Ph. De Zuttere, L. Andriessen, C. Nagels, H. Pohl, A. & O. Sotiaux : Cartes provisoires des bryophytes de Belgique
- H. Vannerom : Over de expansie van enkele epifytische mossoorten in Belgie in de
20e eeuw
20e eeuw

= Nowellia bryologica est une revue de bryologie adressée

aux bryologues amateurs et professionnels.

Commaira

= Elle est ouverte à tout bryologue belge et étranger qui souhaite y publier un article : les langues acceptées sont le français, le néerlandais, l'allemand et l'anglais.

= Les articles publiés dans Nowellia bryologica n'engagent que leur(s) auteur(s).

= Comité de lecture : B. Clesse, H. Pohl, L. Evrard.

Cotisation annuelle et abonnement à la revue : 300 BEF pour la Belgique et le g.-d. de Luxembourg; 350 BEF pour les autres pays; à verser au compte 270-0451637-58 de Ph. De Zuttere, Fontaine Saint-Joseph, 26, B-5670 Vierves-sur-Viroin.

Editeur responsable et toute correspondance : Philippe De Zuttere, Centre Marie-Victorin (section de bryologie), Fontaine Saint-Joseph, 26, B-5670 Vierves-sur-Viroin.

Analyse floristique et écologique des bryophytes de la région de Theux (province de Liège, Belgique)

D. Ertz (1)

La commune de Theux est située au sein de la fenêtre géologique de Theux. Cette dernière représente une ouverture à travers la nappe du Condroz constituée par des affleurements du Dévonien inférieur et du Cambrien. La fenêtre de Theux comprend dans sa partie septentrionale (nappe de Juslenville) des terrains carbonifères (Tournaisien et Viséen) et houillers (Namurien), tandis que la partie méridionale montre la série normale allant du Famennien au Dévonien inférieur, puis au Cambrien (nappe de Spa). Les nappes de Juslenville et de Spa sont séparées par la faille du Rocheux qui a permis l'intrusion de filons métallifères affleurant en surface (Fourmarier, 1958).

C'est la diversité du substrat géologique qui explique en partie la richesse spécifique élevée de la région. Dans une première analyse, seul le carré IFBL (Institut Floristique Belgo-Luxembourgeois) G7.17 de la commune de Theux a été inventorié. La région étudiée varie entre 180 et 350 m d'altitude. Cette note vise à établir une liste aussi complète que possible des bryophytes de la région de Theux. Ainsi, 192 bryophytes ont été recensées sur les 16 km² prospectés durant les années 1998 et 1999 (voir liste ci-dessous). Signalons que la région de Juslenville fut parcourue au début du siècle par Cornet qui y a fait de nombreuses récoltes (Cornet, 1904, 1905, 1907, 1908, 1912).

Les sites les plus riches en taxons intéressants sont les suivants :

+ Le bois de Staneux et la vallée du Wayai : présence d'une bryoflore à caractère montagnard et boréo-montagnard.

+ Les pelouses calcaires du Thier du Gibet et celles situées entre Mont et Juslenville : présence d'une bryostore riche en espèces subméditerranéennes. Les pelouses calcaires du Thier du Gibet sont connues pour leur flore vasculaire intéressante (Bouquette, 1947; Duvigneaud, 1983) ainsi que pour leur entomosaune (Petit, 1983). Ces sites ont réussi à maintenir une biodiversité importante, malgré l'absence de protection. Un appauvrissement de la flore vasculaire a toutesois été signalé pour le Thier du Gibet (Duvigneaud, 1983).

⁽¹⁾ Damien Ertz, Université de Liège, Département de Botanique, Sart-Tilman, B-4000 Liège.

- + Le vallon du ruisseau de Targnon : dans sa partie supérieure un marécage pâturé recèle *Philonotis fontana*, *Climacium dendroides*, *Pseudephemerum nitidum*,... Les berges terreuses permettent le développement de *Anthoceros agrestis*, *Riccia warnstorfii*, *Pohlia camptotrachela*, ... La partie inférieure du vallon est encaissée et est particulièrement favorable au développement d'une bryoflore corticole importante grâce à la présence d'une humidité ambiante élevée et de vieux *Sambucus nigra* et *Salix caprea*.
- + La réserve naturelle du Rocheux (Oneux-Theux) : d'une superficie de 3 à 4 ha, cette réserve naturelle d'Ardenne et Gaume est réputée pour ses pelouses calaminaires présentant une flore tout à fait particulière (Duvigneaud, 1982) . On y observe le passage de faciès végétaux sur sol calaminaire siliceux à calcarifère, sec à humide. Ces caractéristiques permettent le développement d'une bryoflore diversifiée. Remarquons cependant l'absence d'un grand nombre d'espèces annuelles appartenant aux genres *Pottia, Ephemerum, Pseudephemerum, Phascum, ...* Ceci s'explique surtout par la toxicité du sol qui recèle de fortes concentrations en zinc, en plomb et en cadmium.

Le tableau floristique présenté en annexe montre que 48 hépatiques ont été recensées pour le carré IFBL G7.17, mais les taxons les plus intéressants n'ont pas été retrouvés durant cette étude. Ceux-ci sont pour la plupart associés aux rochers siliceux ou calcaires, aux landes, aux biotopes humides ou aux bois pourrissants. Il s'agit de milieux qui ont particulièrement régressé à la suite des récentes activités humaines. Ceci suggère par conséquent que ces taxons ont vraisemblablement disparu de la région étudiée.

Liste & Localisation IFBL

(Nomenclature selon Corley & al. (1981, 1991) et Grolle (1983) , sauf pour *Zygodon viridissimus* (Dicks.) Brid. var. *stirtonii* (Schimp.) Hag. qui est reconnu par Frahm & Frey (1992):)

Anthocérotes

Anthoceros agrestis

G7.17.33

Hépatiques

Calypogeia arguta	G7.17. 34,42,44
Calypogeia fissa	G7.17. 42,44
Calypogeia integristipula	G7.17. 42,44
Cephalozia bicuspidata	G7.17. 22,42,44
Cephaloziella divaricata	G7.17. 22,42,44
Chiloscyphus polyanthos	G7.17. 11,34

Bryophytes Theux

-3-

Now. bryo., 17, déc. 1999.

Diplophyllum albicans	G7.17. 11,22,31,34,41,44	
Fossombronia pusilla	G7.17. 33	
Fossombronia wondraczekii	G7.17. 34,42	
Frullania dilatata	G7.17. 22,34	
Jungermannia gracillima	G7.17. 22,33,42,43,44	
Lejeunea cavifolia	G7.17. 34	
Lepidozia reptans	G7.17. 31,42	
Lophocolea bidentata	G7.17. 22,24,33,34,42,44	
Lophocolea heterophylla	G7.17. 21,22,24,31,33,34,42,44	
Lophozia bicrenata	G7.17. 22	
Lunularia cruciata	G7.17. 44	
Marchantia polymorpha	G7.17. 23	
Marsupella emarginata	G7.17. 44	
Metzgeria furcata	G7.17. 11,12,14,22,24,31,34,42	
Nardia scalaris	G7.17. 42,44	
Pellia epiphylla	G7.17. 11,33,34,42,44	
Plagiochila asplenioides	G7.17. 11,22,24,34	
Plagiochila porelloides	G7.17. 24,44	
Porella platyphylla	G7.17. 14,21,24	
Radula complanata	G7.17. 31,34	
Riccardia multifida	G7.17.44	
Riccia sorocarpa	G7.17. 22,34	
Riccia warnstorfii	G7.17. 33	
Scapania aspera	G7.17. 21	
Scapania nemorea	G7.17. 31,42	
Mousses		
Aloina aloides	G7.17. 22	
Aloina rigida	G7.17. 12,22	
Amblystegium humile	G7.17. 22	
Amblystegium serpens	G7.17. 11,22,24,32,33,34,42	
Amphidium mougeotii	G7.17. 34,42	
Anomodon attenuatus	G7.17. 14	
Anomodon viticulosus	G7.17. 14,23,24,34	
Archidium alternifolium	G7.17. 42	
Atrichum undulatum	G7.17. 11,14,21,22,24,31,32,33,34,42,43,44	
Aulacomnium androgynum	G7.17. 21	
Barbula convoluta	G7.17. 12,21,22,24,31,32,34,42,44	
Barbula unguiculata	G7.17. 12,21,22,24,33,42,44	
Bartramia pomiformis	G7.17. 31,34,41,42	
Bryophytes Theux	- 4 - Now. bryo., 17, déc. 1999.	

Brachythecium albicans Brachythecium populeum Brachythecium rivulare

Brachythecium rutabulum Brachythecium velutinum

Bryoerythrophyllum recurvirostrum

Bryum argenteum Bryum bicolor Bryum capillare

Bryum pseudotriquetrum

Bryum rubens Bryum subelegans Calliergon cordifolium

Calliergonella cuspidata

Campylium calcareum Campylium chrysophyllum

Campylopus flexuosus Campylopus introflexus Campylopus pyriformis

Ceratodon purpureus Cinclidotus fontinaloides

Cirriphyllum piliferum Climacium dendroides

Cratoneuron filicinum Cryphaea heteromalla

Ctenidium molluscum

Dicranella heteromalla

Dicranella varia Dicranoweisia cirrata

Dicranum bonjeanii

Dicranum montanum Dicranum scoparium

Dicranum tauricum Didymodon fallax

Didymodon ferrugineus

Didymodon rigidulus Diphyscium foliosum

Ditrichum crispatissimum Ditrichum heteromallum

Encalypta streptocarpa

Encalypta vulgaris

G7.17. 22,33,44

G7.17. 22,34

G7.17.44

G7.17. tous les carrés

G7.17. 22,32

G7.17. 12,31,34,44

G7.17. 12,14,21,22,23,31,33,34,42

G7.17. 12,32

G7.17. 12,14,21,22,23,24,31,42,44

G7.17. 22,42

G7.17. 12,21,22,31,32,33,34,42

G7.17. 33,34 G7.17. 41

G7.17. 14,22,23,31,33,34,42,44

G7.17. 24 G7.17. 21

G7.17. 21,31,42,43,44

G7.17. 22,42,43

G7.17. 22

G7.17. 11,12,14,21,22,23,24,32,33,42,44

G7.17.43

G7.17. 14,22,23,24,42,44

G7.17. 33,44

G7.17. 31,34,42,44

G7.17. 43 G7.17. 21

G7.17. 11,22,31,33,34,42,43,44

G7.17. 22,33

G7.17. 11,12,21,23,31,32,33,34,42

G7.17. 22

G7.17. 11,22,31,34,42,44

G7.17. 33,34,42,43,44

G7.17.41

G7.17. 21,22

G7.17. 42,44

G7.17. 21,31,42

G7.17. 34,42

G7.17. 21

G7.17.44

G7.17. 11,12,21,24,31,34,42

G7.17. 12,21

Ephemerum recurvifolium	G7.17, 22		
Ephemerum serratum	G7.17. 22 G7.17. 11,34,42		
Eurhynchium crassinervium	G7.17. 34		
Eurhynchium hians	G7.17. 14,22		
Eurhynchium praelongum	G7.17. 11,14,21,22,24,31,33,34,41,43,44		
Eurhynchium striatum	G7.17. 11,14,21,22,24,31,34,43,44		
Fissidens adianthoides	G7.17. 31		
Fissidens bryoides	G7.17. 31 G7.17. 11,21,22,32,33,42		
Fissidens dubius	G7.17. 11,21,22,32,33,42 G7.17. 34,44		
Fissidens exilis	G7.17. 42		
	G7.17. 42 G7.17. 24		
Fissidens gracilifolius Fissidens taxifolius			
Fissidens viridulus	G7.17. 11,21,22,24,34,44		
	G7.17. 22,32,34		
Fontinalis antipyretica	G7.17. 43,44 G7.17. 22.33.42		
Funaria hygrometrica	G7.17. 22,33,42		
Grimmia pulvinata	G7.17. 11,14,22,33,42		
Gyroweisia tenuis	G7.17. 24		
Heterocladium heteropterum	G7.17. 43,44		
Homalia trichomanoides Homalothecium lutescens	G7.17. 11,12,22,31		
	G7.17. 22		
Homalothecium sericeum	G7.17. 12,14,21,24,31,32,34		
Hylocomium splendens	G7.17. 21,22,43		
Hyocomium armoricum	G7.17. 44		
Hypnum cupressiforme	G7.17. 11,12,14,22,23,32,33,34,42,44		
Hypnum jutlandicum	G7.17. 22,42,44		
Hypnum lindbergii	G7.17. 42		
Isothecium alopecuroides	G7.17. 24,44		
Isothecium myosuroides	G7.17. 31,44		
Leptobryum pyriforme	G7.17. 42		
Leskea polycarpa	G7.17. 34		
Leucobryum glaucum	G7.17. 22,42,43		
Mnium hornum	G7.17. 11,21,22,31,33,34,42,44		
Mnium stellare	G7.17. 24		
Neckera complanata	G7.17. 14,22,23,31,34,44		
Orthodontium lineare	G7.17. 42,44		
Orthotrichum affine	G7.17. 11,12,14,21,22,23,31,33,34		
Orthotrichum anomalum	G7.17, 22,33		
Orthotrichum diaphanum Orthotrichum lyellii	G7.17. 11.22.23,31,33,34,42		
10 TO THE STATE OF THE PROPERTY OF THE STATE	G7.17. 11,22,23		
Orthotrichum obtusifolium	G7.17. 33,34,43		
Orthotrichum pulchellum	G7.17. 43		
Bryophytes Theux	- 6 - Now. bryo., 17, déc. 1999.		

Orthotrichum tenellum	G7.17. 23		
Oxystegus tenuirostris	G7.17. 44		
Paraleucobryum longifolium	G7.17. 44		
Phascum curvicolle	G7.17. 12,22		
Phascum cuspidatum	G7.17. 12,14,21,32,33,34,42		
Philonotis fontana	G7.17. 12,14,21,32,33,34,42 G7.17. 33		
Plagiomnium rostratum	G7.17. 11,21,22,24,31,32,34,44		
Plagiomnium undulatum	G7.17. 21,22,24,31,33,34,42,44		
Plagiothecium denticulatum	G7.17. 11	1,55,51,12,11	
Plagiothecium laetum	G7.17. 22,43,44		
Plagiothecium succulentum	G7.17. 11,22,34,4	12	
Plagiothecium undulatum	G7.17. 11,22,34,42 G7.17. 42		
Platygyrium repens	G7.17. 11,31,43		
Pleuridium acuminatum	G7.17. 33,41		
Pleurochaete squarrosa	G7.17. 21		
Pleurozium schreberi	G7.17. 21,22		
Pogonatum aloides	G7.17. 21,22 G7.17. 22,34,42,44		
Pohlia camptotrachela	G7.17. 22,34,42,44 G7.17. 33		
Pohlia nutans		4 42 44	
Pohlia wahlenbergii	G7.17. 22,31,33,34,42,44 G7.17. 34,42,44		
Polytrichum formosum		2 33 34 42 43 44	
Polytrichum juniperinum	G7.17. 11,22,31,32,33,34,42,43,44 G7.17. 42,44		
Polytrichum piliferum	G7.17. 42,44 G7.17. 22,43		
Pottia bryoides	G7.17. 22,43 G7.17. 12,21		
Pottia davalliana	G7.17. 12,21 G7.17. 12		
Pottia intermedia	G7.17. 12 G7.17. 33,41		
Pottia lanceolata	G7.17. 12,21,22		
Pottia recta	G7.17. 12		
Pottia truncata	G7.17. 22,32,34,42,43		
Pseudephemerum nitidum	G7.17. 33,41		
Pseudotaxiphyllum elegans	G7.17. 31,42,43,44		
Pylaisia polyantha	G7.17. 12,22,33,34		
Racomitrium aciculare	G7.17. 12,22,33,34 G7.17. 24		
Racomitrium canescens	G7.17. 43		
Rhizomnium punctatum	G7.17. 43 G7.17. 22,34,44		
Rhynchostegiella tenella	G7.17. 22,34,44 G7.17. 24		
Rhynchostegium murale	G7.17. 24 G7.17. 21,22,24		
Rhynchostegium riparioides	G7.17. 21,22,24 G7.17. 11,12,31,34		
Rhytidiadelphus squarrosus	G7 17 14 21 22 22 24 21 22 22 42 42		
Rhytidium rugosum	G7.17. 14,21,22,23,24,31,32,33,42,43 G7.17. 21		
Sanionia uncinata	G7.17. 24		
Bryophytes Theux	-7-	Now. bryo., 17, déc. 1999.	

Schistidium apocarpum	G7.17. 12,14,21,22,23,24,42	
Schistostega pennata	G7.17. 41	
Scleropodium purum	G7.17. 11,12,21,22,31,33,42,43	
Sphagnum flexuosum	G7.17. 44	
Sphagnum palustre	G7.17. 44	
Taxiphyllum wissgrillii	G7.17. 14	
Tetraphis pellucida	G7.17. 41,42	
Thamnobryum alopecurum	G7.17. 21,22,31,44	
Thuidium abietinum	G7.17. 12,21	
Thuidium philibertii	G7.17. 21	
Thuidium tamariscinum	G7.17. 22,34,42,43,44	
Tortella inclinata	G7.17. 21	
Tortella tortuosa	G7.17. 21,34	
Tortula laevipila	G7.17. 22	
Tortula muralis	G7.17. 11,12,14,21,22,23,24,31,32,42,44	
Tortula ruralis	G7.17. 12,22,33	
Tortula subulata	G7.17. 21,32	
Ulota bruchii	G7.17. 12,22,34,42,43	
Ulota crispa	G7.17. 34	
Ulota phyllantha	G7.17. 43	
Weissia controversa	G7.17. 11,21,22,24,32,34,42	
Weissia longifolia	G7.17. 21,22,34	
Zygodon viridissimus var. stirtonii	G7.17. 34	

Commentaires:

Zygodon viridissimus var. viridissimus

Amblystegium humile: mousse pleurocarpe abondante dans une dépression sur sol calaminaire dans la réserve naturelle du Rocheux. Cette dépression est le plus souvent inondée en hiver et au printemps tandis qu'elle s'assèche en été et durant la plus grande partie de l'automne. L'alternance de période d'inondation et d'assèchement semble favorable à cette espèce.

G7.17.31

Archidium alternifolium: cette mousse acidophile est abondante sur le sol argileux humide à l'entrée de la carrière de Staneux où elle croît en compagnie d'Ephemerum serratum et de Fossombronia wondraczekii. A. alternifolium est une espèce subocéanique méconnue en Belgique. De Zuttere & Schumacker (1984) ne la signalent que dans 6 localités récentes en Belgique. De multiples autres localités ont été recensées depuis ce moment (voir carte dans ce bulletin, Ph. De Zuttere & alii, 1999.).

- Cryphaea heteromalla : vallon du ruisseau de Targnon; une touffe sur une branche d'un Sambucus nigra mort.
- Dicranum bonjeanii: une grosse touffe dans une petite plage à Calluna vulgaris et Molinia caerulea située sur un talus à l'entrée de la réserve naturelle du Rocheux. Cette mousse semble très rare dans la région. Elle fut déjà signalée à Oneux par Halin en 1900 et à Theux par Cornet en 1903 (Demaret & Castagne, 1961).
- Ephemerum recurvifolium : cette espèce, très rare en Belgique, a été observée en abondance sur la terre dénudée d'un talus calcaire situé à droite de la route Verviers-Theux au niveau de la carrière abandonnée du Thier du Gibet.
- Ephemerum serratum: cette mousse minuscule a été récoltée en 3 endroits: sur le sol argileux humide à l'entrée de la carrière de Staneux ainsi que dans deux pâtures sur un sol limoneux. Cette espèce subocéanique qui passe souvent inaperçue, semble commune en Wallonie. Elle est favorisée par le pâturage où elle se localise sur les petites surfaces terreuses dégagées au sein du tapis végétal. Cette espèce doit être recherchée particulièrement aux abords des clôtures et sur les parties de terrains les plus en pente, où le pâturage est plus extensif, ainsi que sur la vase d'étangs asséchés.
- Fissidens gracilifolius: plus ou moins rare en Belgique; observée sur un rocher calcaire très ombragé, situé à côté des ruines du château de Franchimont. L'écologie correspond bien à celle décrite par Lambinon (1968).
- Gyroweisia tenuis: petite Pottiaceae assez abondante sur les murs des ruines du château de Franchimont. Cette espèce avait déjà été signalée sur ces ruines par Cornet en 1905a et à Theux en 1925 par Mairlot (Demaret & Castagne, 1964).
- Hyocomium armoricum: assez commune en Ardenne, mais assez rare sur la commune de Theux. Cette mousse pleurocarpe a été récoltée sur une paroi siliceuse humide au niveau de la berge droite du Wayai.
- Hypnum lindbergii : espèce boréo-montagnarde plus ou moins rare en Belgique, plus fréquente en Ardenne; abondante entre des touffes de Molinia caerulea sur le sol argilo-rocailleux à l'entrée de la carrière de Staneux.
- Orthotrichum obtusifolium: vallon du ruisseau de Targnon; assez abondant sur Sambucus nigra et Salix caprea. Cette mousse épiphyte n'a plus été signalée dans le carré IFBL G7.17 depuis plus de 50 ans (De Zuttere & al., 1998-1999).
- Orthotrichum pulchellum : sa rareté en Belgique est surfaite : vallon du ruisseau de Targnon; sur une branche de Sambucus nigra.
- Oxystegus tenuirostris : assez rare en Belgique; présent sur une paroi siliceuse humide située sur la berge droite du Wayai.

- Paraleucobryum longifolium : assez fréquente en Ardenne; présente sur les blocs rocheux siliceux dans les sous-bois de feuillus de la forêt de Staneux. Cette mousse y est surtout menacée par l'enrésinement.
- Phascum curvicolle: cette Pottiaceae est abondante dans les éboulis fins calcaires d'une petite carrière située à mi-chemin entre Mont et Juslenville. L'espèce a été signalée à cet endroit par Cornet en 1904 (Cornet, 1904, 1905b). Elle est présente sur un substrat similaire dans la carrière du Thier du Gibet.
- Pleurochaete squarrosa: pelouse calcaire du Thier du Gibet. Cette localité est située à la limite nord-orientale de l'espèce en Wallonie. Celle-ci a été signalée à Theux par Cornet en 1904 (Demaret & Castagne, 1964).
- Pottia bryoides: pas si rare que signalé en Belgique, cette espèce affectionne les sols calcaires graveleux; observée dans une pelouse calcaire au Thier du Gibet un an après un incendie ainsi que dans une carrière entre Mont et Juslenville. Cette Pottiaceae a été signalée de Theux par Cornet en 1923 (Demaret & Castagne, 1964).
- Pottia recta: selon De Zuttere & Schumacker (1984), espèce terricole subméditerranéenne euryocéanique très rare en Belgique mais probablement méconnue; pelouses calcaires situées entre Mont et Juslenville; croît en compagnie de Pottia davalliana sur un talus calcaire perturbé par le passage de tracteurs. P. davalliana a été signalé de cet endroit en 1904 par Cornet (Cornet 1905a, Demaret & Castagne, 1964), tandis que P. recta semble nouvelle pour la région de Theux.
- Schistostega pennata: observée dans la partie inférieure du vallon du ruisseau de Targnon sur les coulées terreuses. Elle est présente sur la rive droite et boisée du ruisseau ainsi qu'au bord d'un chemin forestier, toujours dans des endroits ombragés.
- Ulota phyllantha: espèce subocéanique connue en Belgique de seulement 4 stations dont une antérieure à 1950 (De Zuttere, 1992). La station de Theux constitue la seule localité au sud du sillon Sambre-et-Meuse. Cette Orthotrichaceae épiphyte, très rare à l'intérieur du pays, devient plus fréquente lorsque l'on se rapproche des côtes. L'espèce a été récoltée dans le vallon du ruisseau de Targnon, où un seul coussinet a été observé.

Conclusion

Malgré un appauvrissement évident de la bryoslore de la région de Theux depuis le début du siècle, celle-ci présente encore une richesse spécifique élevée. Des mesures de protection et de gestion plus adéquates devraient être entreprises pour sauvegarder les milieux les plus riches en espèces, en particulier les pelouses calcaires et le vallon du ruisseau de Targnon.

Remerciements

Je remercie vivement Ph. De Zuttere pour son aide importante en bryologie, ainsi que pour les compléments apportés au texte, de même que certaines précisions concernant la répartition de certaines bryophytes en Belgique.

Bibliographie

- Bouquette, J., 1947. Notice sur la Flore des Environs de Theux. Le Naturaliste Amateur, Bull. Mens. Natur. Verv., 4 : 10-15.
- Corley, M.F.V. & Crundwell, A.C., 1991. Additions and amendments to the mosses of Europe and the Azores. J. Bryol., 16: 337-356.
- Corley, M.F.V., Crundwell, A.C., Düll, R., Hill, M.O. & Smith, A.J.E., 1981.

 Mosses of Europe and the Azores; an annotated list of species, with synonyms from the recent literature. J. Bryol., 11: 609-689.
- Cornet, A., 1904. Contribution à la flore bryologique de Belgique. Troisième liste d'habitations nouvelles d'espèces rares de Muscinées. Bull. Soc. roy. Bot. Belg., 42:71-76.
- Cornet, A., 1905a. Contribution à la flore bryologique de Belgique. Quatrième liste d'habitations nouvelles d'espèces rares. Bull. Soc. roy. Bot. Belg., 42 : 200-206.
- Cornet, A., 1905b. Compte-rendu de l'herborisation de la section bryologique à Juslenville, le 19 juin 1904. Bull. Soc. roy. Bot. Belg., 42 : 175-177.
- Cornet, A., 1907. Contribution à la flore bryologique de Belgique. Cinquième liste d'habitations nouvelles d'espèces rares. Bull. Soc. roy. Bot. Belg., 44: 161-166.
- Cornet, A., 1908. Deux muscinées nouvelles pour la flore belge. Bull. Soc. roy. Bot. Belg., 45: 341-343.
- Cornet, A., 1912. Contribution à la flore bryologique de Belgique. Découverte du *Weisia crispata* (Bryol. Germ.) Jur. en Belgique. Bull. Soc. roy. Bot. Belg., 49: 18-19.
- Demaret, F. & Castagne, E., 1961. Flore Générale de Belgique, Bryophytes. Jard. Bot. Etat, Bruxelles, 2 (2): 113-231.
- Demaret, F. & Castagne, E., 1964. Flore Générale de Belgique, Bryophytes. Jard. Bot. Etat, Bruxelles, 2 (3): 233-397.
- De Zuttere, Ph., 1992. Les Orthotrichaceae (Musci) de la Belgique et du grandduché de Luxembourg. Nowellia bryologica, 2 : 1-32.

- De Zuttere, Ph., Andriessen, L., Nagels, C., Pohl, H., Sotiaux, A. & Sotiaux, O., 1998-1999. Cartes provisoires des bryophytes de Belgique. Nowellia bryologica, 15-16: 63-65, id., 1999, Nowellia bryologica, 17: 52.
- De Zuttere, Ph. & Schumacker, R., 1984. Bryophytes nouvelles, méconnues, rares, menacées ou disparues de Belgique. Min. Rég. Wall. Insp. Environnement Forêts, Serv. Consev. Nature, Trav., 13: 160 pp. + 40 cartes.
- Duvigneaud, J., 1982. La halde calaminaire du Rocheux à Theux. Une nouvelle réserve d'Ardenne et Gaume. Parcs Nationaux, 37 : 119-138.
- Duvigneaud, J., 1983. Le Thier du Gibet à Theux, une "fenêtre géologique et botanique" dans l'Ardenne verviétoise. Natura Mosana, 36 (3): 81-88.
- Fourmarier, P., 1958. Carte géologique de la Belgique à l'échelle 1:25000. Louveigné-Spa 148. Texte explicatif. Bruxelles, 1 feuille + 55p.
- Frahm, J.-P. & Frey, W., 1992. Moosflora, 3. Auflage. Ulmer: 528 p.
- Grolle; R., 1983. Hepatics of Europe including the Azores : an annoted list of species, with synonyms from the recent literature. J. Bryol., 12:403-459.
- Lambinon, J., 1968. Fissidens minutulus Sull. subsp. minutulus et subsp. tenuifolius (Boulay) Lambinon comb. nov. en Belgique. Lejeunia, N. S., 45:10 p.
- Libin, M., 1988. Réserve Naturelle du Rocheux, Theux. Rev. Verv. Hist. Natur., numéro spécial, hiver 1988 : 91 p.
- Petit, J., 1983. Antraxia salicis F. (Coléoptères Buprestidae) au Thier du Gibet à Theux. Natura Mosana, 36 (3): 89-92.
- Schumacker, R., éd., 1985. Atlas de distribution des bryophytes de Belgique, du Grand-Duché de Luxembourg et des régions limitrophes I. Anthocerotae et Hepaticae. Jard. Bot. Nat. Belg., Meise: 169 p.

Hépatiques signalées par Schumacker	nexe Hépatiques observées durant cette étude	
(1985) pour le carré IFBL G7.17	pour le carré IFBL G7.17	
Hépatiques signalées avant 1950 :	pour le outre il BB Gr.17	
Barbilophozia attenuata		
Blepharostoma trichophyllum		
Calypogeia arguta	+	
Calypogeia fissa	+	
Cephalozia bicuspidata	+	
Cephaloziella divaricata	+	
Chiloscyphus polyanthos	+	
Conocephalum conicum		
Diplophyllum albicans	+	
Diplophyllum obtusifolium		
Frullania dilatata	. +	
Jamesoniella autumnalis	-	
Jungermannia gracillima	+	
Jungermannia hyalina		
Lophocolea heterophylla	+	
Lophocolea minor		
Lophozia badensis		
Lophozia bicrenata	+	
Lophozia collaris		
Lophozia excisa		
Lophozia incisa		
Lophozia ventricosa		
Lunularia cruciata	+	
Metzgeria conjugata		
Metzgeria furcata	+	
Nardia scalaris	+	
Pellia endiviifolia		
Plagiochila asplenioides	+	
Plagiochila porelloides	+	
Porella platyphylla	+	
Radula complanata	+	
Riccia sorocarpa	+	
Scapania aspera	+	
Scapania compacta		
Scapania irrigua		

Scapania nemorea	+
Tritomaria exsectiformis	
Tritomaria quinquedentata	
Hépatiques signalées après 1950 :	
Barbilophozia barbata	
Chiloscyphus pallescens	
Jungermannia sphaerocarpa	
Lejeunea cavifolia	+
Lophocolea bidentata	+
Marchantia polymorpha	+
Pellia epiphylla	+
Riccia glauca	
Scapania undulata	
Trichocolea tomentella	
	Hépatiques nouvelles pour le carré IFBL G7.17 :
	Calypogeia integristipula
	Fossombronia pusilla
	Fossombronia wondraczekii
	Lepidozia reptans
NA CONTRACTOR OF THE PROPERTY	Riccardia multifida
	Riccia warnstorfii

légende : + taxon retrouvé durant cette étude.

Hépatiques et mousses dans la réserve naturelle d'Iroise, à l'île Trielen (29 Finistère, France)

Ph. De Zuttere (1)

Résumé : L'étude bryologique de l'île Trielen, dans la réserve naturelle d'Iroise, a révélé l'existence de 21 bryophytes, dont 0 hépatique et 21 mousses.

Summary: The bryological study of the island Trielen, in the Nature Reserve of Iroise, has allowed to discover 21 bryophytes, including 0 hepatic and 21 mosses.

1. Géologie et géomorphologie

L'île a une forme très allongée avec une direction ouest-sud-ouest/est-nordest. Un cordon de galets s'est soudé et a isolé un loch à son extrémité orientale. On trouve des roches exotiques sur ses rivages méridionaux; en effet, des galets d'origine volcanique (basalte à olivine) provenant des glaciers d'Islande et transportés par des radeaux de glace lors des glaciations du quaternaire ont été localisés à la pointe ouest.

Ces galets ont été poussés jusqu'au rivage actuel par les transgressions marines. Un gros bloc erratique démesuré de granite de l'Aber Ildut est également présent sur l'estran à la pointe est de l'île (l'affleurement de granite le plus proche se trouve à quelques kilomètres au nord).

À Trielen, c'est le gneiss de Kerhornou qui affleure. Il s'agit d'un vaste complexe gneissique qui affleure sur le continent entre Le Conquet et Kerhornou. C'est un gnelss à deux mica ou biotites (mica noir) et muscovites (mica blanc). Dans l'île, le gneiss se charge en tourmaline et présente des lentilles riches en quartz et tourmaline. Localement, on observe aussi des gneiss grisâtres à grain fin où la foliation est nettement moins visible.

2. Historique de la réserve

Tout comme les îles Banneg et Balaneg, dont il a été précédemment question (De Zuttere, 1998-1999), Trielen fut acquis par le Conseil Général du Finistère en 1972 avec l'aide de la redevance départementale d'Espaces verts et c'est un décret ministériel de 1992 qui crée la réserve naturelle d'Iroise.

⁽¹⁾ Philippe De Zuttere, Fontaine St-Joseph, 26, B-5670 Vierves-sur-Viroin,

L'île occupe une superficie totale de 14,54 ha et est située dans le carré U.T.M. UU 55.

3. Liste des bryophytes

Aucune hépatique n'a été relevée dans l'île, malgré des recherches importantes.

Amblystegium serpens	08/04/1999	PDZ HP
Barbula convoluta	12/07/1996	PDZ PQ AVP
Brachythecium albicans	12/07/1996	PDZ PQ AVP
Bryum bicolor	08/04/1999	PDZ HP
Bryum caespiticium	12/07/1996	PDZ 23985 PQ AVP
Ceratodon purpureus	12/07/1996	PDZ PQ AVP
Didymodon luridus	08/04/1999	PDZ HP
Eurhynchium crassinervium	12/07/1996	AVP
Eurhynchium praelongum	12/07/1996	PDZ PQ AVP
Funaria hygrometrica	08/04/1999	PDZ HP
Hypnum cupressiforme var. cup.	08/04/1999	PDZ HP
Hypnum cupressiforme var. lac.	12/07/1996	PDZ PQ AVP
Pottia crinita	08/04/1999	PDZ 24518 HP
Scorpiurium circinatum	12/07/1996	PDZ 23186
Tortella flavovirens	12/07/1996	PDZ PQ AVP
Tortula calcicolens	08/04/1999	PDZ HP
Tortula muralis	08/04/1999	PDZ HP
Tortula ruralis	12/07/1996	PDZ PQ AVP
Tortula ruraliformis	12/07/1996	PDZ PQ AVP
Trichostomum brachydontium	12/07/1996	PDZ PQ AVP
Weissia controversa	08/04/1999	PDZ HP

PDZ: Ph. De Zuttere HP: Henri Pohl PQ: Ph. Quéré AVP: A. Vanderpoorten

Contrairement aux îles Banneg et Balaneg, la richesse bryologique de Trielen est nettement moins importante, non seulement par le nombre d'espèces maritimes, mais aussi par le manque complet d'hépatiques.

4. Remerciements

Tous nos remerciements vont à la direction de la S.E.P.N.B. à Brest, qui nous a toujours facilité l'étude des réserves naturelles d'Iroise. De plus, J.-Y. Le Gall

fut une nouvelle fois un compagnon convivial, plein d'attention et nous amenant dans les endroits intéressants de l'île, ce qui nous a permis de porter le nombre d'espèces de 12 en 1996, à 21 en 1999.

L'auteur espère le revoir avec grand plaisir.

H. Polıl fut un aide précieux dans les récoltes.

5. Bibliographic

- Chauris, L., 1969. Les confins occidentaux du Pays de Léon (Finistère). Archipel de Molène et chaussée des Pierres Noires. Bull. Soc. Géol. Minéral. Bretagne, N.S.: 119-145.
- De Zuttere, Ph., (coll. Ph. Quéré, A. Vanderpoorten & H. Pohl), 1997. Récoltes bryologiques en Bretagne (II). Nowellia bryologica, 12-13: 21-74.
- De Zuttere, Ph., (coll. Ph. Quéré & A. Vanderpoorten), 1998-1999. Hépatiques et mousses dans la réserve naturelle d'Iroise, aux îles Bannec et Balance (29 Finistère, Francé). Nowellia bryologica, 15-16: 9-14.

======

Bryologie au verger Namèche, à Loverval (Gerpinnes, prov. Hainaut, Belgique)

Ph. De Zuttere (1)

coll. P. Delvaux (2) & H. Pohl (3)

Sommaire : Un historique, la géologie, un aspect géomorphologique et la richesse bryologique du verger Namèche, à Loverval, sont évoqués.

Summary: A chronological account, the geology, a sigth of the geomorphology and the exuberance of mosses in the orchad Namèche, to Loverval, are evoked.

1. Situation du site

Le verger proprement dit est délimité :

au sud-est, par le ruisseau Ry de Saint-Ry ou ri de Sinri, à l'ouest, par le chemin de Fromont, au sud-ouest, par des jardins privés, au nord, par la propriété de l'I.M.T.R.

Sa superficie est de plus ou moins 20,5 ha.

Son altitude est de 195 mètres.

Son climat : étant situé dans un léger creux, pratiquement entouré de forêts (et clairières) et se trouvant à flanc de côteau ouest, il est coupé des vents et bien ensoleillé. Il semble jouir d'un micro-climat.

L'ensemble du site est situé dans le carré I.F.B.L. H4.18.11.

2. Historique de la zone et de ses environs

En l'an 844, les écrits commencent à parler de Loverna.

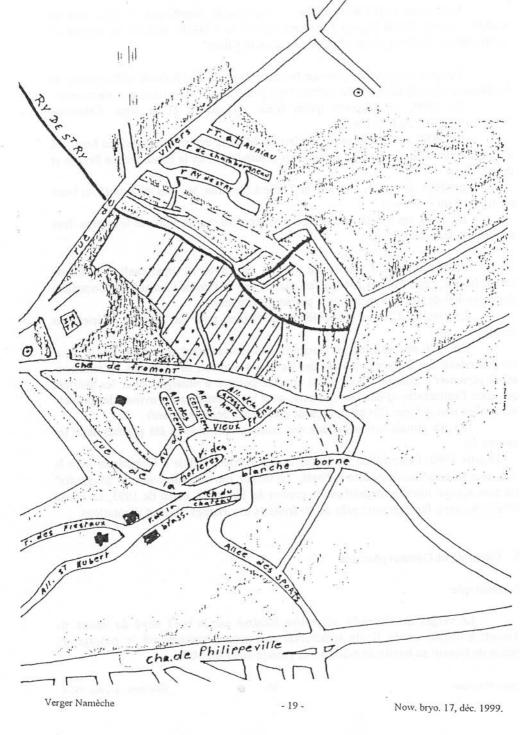
En 1770, la carte de Ferraris renseigne Louvervalle.

Pour certains, Loverval viendrait de Lobahari Vallem, "La Vallée de Lovier" du nom d'un propriétaire germanique de la Manse.

⁽¹⁾ Philippe De Zuttere, Fontaine St-Joseph, 26, B-5670 Vierves-sur-Viroin.

⁽²⁾ Pascal Delvaux, rue Reine Astrid, 31, B-6280 Gerpinnes.

⁽³⁾ Henri Pohl, Place de Baileux, 33, B-6464 Baileux.



Une autre explication existe : Louvervalle signifierait "Loups vers la Vallée". Cette version inspira l'allégorie peinte en 1742 au plafond de l'église de Saint-Hubert "Le bon pasteur chasse le loup de la vallée".

Le terrain qui nous intéresse borde le chemin de Fromont, déformation de Froidmont (nom de la tour et de la ferme qui possédaient les terrains aux alentours).

En 1350, on rapporte qu'un Sieur d'Haussard et sa sœur Catherine occupaient la tour de Froidmont.

En 1832, le Comte Louis Ghislain de Mérode devient châtelain de Loverval et propriétaire de la Taille à Lanniau (bois communal) , de la Basse Douce Pensée et des Strapias.

En 1936, il vend les bois de la Taille à Lanniau, les bois de Scouffe et leurs alentours à un industriel.

En 1940, les habitants des Fiestaux demandent pour cultiver les terres dans ces bois et défrichent 55 ha.

Pour compléter l'histoire du verger, en 1940, il appartenait à Madame Namèche qui, entre 1943 et 1948, y fait planter par la famille Chotard (de Gosselies) des centaines de fruitiers (pommiers, poiriers, pruniers).

La famille Chotard est célèbre en France pour ses fameux poiriers en espaliers.

En 1990 ne restaient que quelques fruitiers donnant encore des fruits; pour les pommiers, des Boskoops grises, des Reinettes étoilées, des Gueules de moutons, et un pommier à pomme d'août aussi appelée pomme à vinaigre; pour les poiriers quelques Conférences et des Durondeaux; pour les pruniers, nous avions des prunesmirabelles non définies (les pruniers sont greffés sur des mirabelles).

On n'a jamais connu la liste des fruitiers qui avaient été plantés dans les années 40.

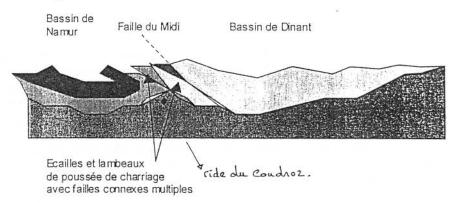
Depuis 1990, l'association La Basse Douce Pensée, établie à Gerpinnes, gère le site, sous la direction de Nature et Forêt. Le verger, qui s'appelle aussi le "Magnolia" est sous régime forestier dépendant du canton de Thuin. A partir de 1995, La Basse Douce Pensée a fait replanter près de 50 fruitiers et envisage d'autres plantations.

3. Géologie et Géomorphologie

A. Géologie

Le verger de Namèche se trouve localisé sur le bord nord du bassin de Dinant, à cheval sur la limite structurale marquant physiquement le passage du bassin de Dinant au bassin de Namur : la grande faille du Midi.

Par faille du Midi, il faut comprendre l'accident tectonique majeur qui marque la surface complexe sur laquelle la partie mobile des terrains préhercyniens méridionaux (> 300 millions d'années) a "glissé" vers le nord, sur le bassin septentrional (bassin de Namur) . Cette structure tectonique majeure dépasse l'échelle de la Belgique. On peut l'observer à partir de la pointe de la Normandie (en France) et elle se poursuit jusqu'en Allemagne dans l'Eifel. Elle traverse ainsi la Wallonie de part en part, visible le plus souvent, mais cachée par endroits par un complexe de failles mineures connexes et locales, ou par l'érosion des terrains affectés. Une telle structure de glissement de grande importance s'appelle un charriage. Le charriage du Midi (représenté par la surface de faille) constitue un déplacement important, et fréquemment fracturé, des terrains sédimentaires du Dévonien et du Carbonifère, en présentant des intensités différentielles locales de leur mobilité. Un charriage ne constitue pas une unité mobile cohérente. Les tensions internes aux plissements et à la phase de mobilité, ainsi que le relief des terrains sous-jacents, cohérents et consolidés, provoquent des fractures connexes et des rythmes de mobilité dissérentes. La structure se fragmente en écailles et en lambeaux représentant des accidents mineurs et connexes à la mobilité générale de la structure à grande échelle.



En dessous des roches sédimentaires appartenant au Dévonien et au Carbonifère (\pm 405 à \pm 290 ma), celles que l'on peut couramment observer à la surface dans la région, on reconnaît des roches appartenant au Silurien (\pm 420 ma). Ce sont des schistes et des schistes phylladeux à passées de veines et veinettes de quartz blanc laiteux. Ces roches siluriennes appartiennent à ce que l'on nomme le segment tectogénique calédonien. C'est-à-dire un ensemble de dépôts sédimentaires allant du Cambrien jusqu'au Silurien terminal (de \pm 550 ma à \pm 410 ma) déposés et ensuite plissés, tectonisés (\pm soulevés en "montagnes" et faillés) et érodés en une pénéplaine ou en montagne "vieille", sur lesquelles viendra se déposer l'ensemble sédimentaire hercynien (ou varisque) suivant.

On peut retrouver ces roches siluriennes à l'affleurement au nord et à l'est de l'entité gerpinnoise.

Au nord, le Silurien apparaît au niveau de Chamborgniau et se poursuit au sud de Bouffioulx en direction de Sart-Eustache et Presles. Au sud de Bouffioulx, les roches siluriennes se retrouvent dans le vallon immédiatement au sud de la réserve naturelle des anciennes carrières Sébastopol. Le flanc nord du vallon silurien, orienté ouest-est, est constitué de calcaire dinantien (étage Viséen) du Carbonifère Ce contact entre le Silurien et le Dinantien est anormal. La suite stratigraphique voudrait qu'au Silurien succède le Dévonien avant que n'apparaisse le Carbonifère. Cette anomalie stratigraphique (discontinuité) est la conséquence directe vers l'est de la faille du Midi. Bien que cette dernière ne soit plus visible à partir de Chamborgniau, au moment où on trouve les affleurements du Silurien, ses effets sont encore perceptibles, non pas au sein des terrains siluriens, mais au niveau du contact de ceux-ci avec les terrains de recouvrement septentrionaux (appartenant au bassin de Namur). Le flanc sud est constitué des roches dures, gréseuses et claires du Dévonien inférieur. Dans ce cas, la succession stratigraphique est respectée, bien que n'apparaissent pas les roches marquant la transition d'une époque stratigraphique à une autre : le poudingue gedinnien. Il y a dans ce cas continuité stratigraphique vers le sud. C'est le cas de figure structurale que l'on s'attendrait à trouver dans un schéma faillé simple.

Vers l'ouest, au niveau du verger Namèche, le Silurien n'apparaît pas directement. On en trouve cependant quelques traces sous la forme de roches noirâtres (n'appartenant visiblement et lithologiquement pas au Carbonifère) dans le cours du ruisseau de Sinri. Toutefois, la grande faille du Midi y est particulièrement bien discernable sous la forme d'un petit abrupt structural (R. Fourneau, 1976) bordant au sud le vallon du ruisseau de Sinri, dans le bois de la Taille à l'Auniau, et constitué de roches dures, compactes et souvent assez claires, les grès du Dévonien inférieur. Ainsi, on y devine l'emplacement de la faille du Midi par le passage de terrains appartenant au Dévonien inférieur des plus récents aux plus anciens en contact anormal avec des terrains du Dévonien supérieur et du Carbonifère inférieur allant du plus ancien (le Famennien) aux plus jeunes (Viséen). Le vallon lui-même est une structure géomorphologique d'érosion, liée au bassin versant de la Sambre, via la vallée du ruisseau d'Acoz vers Bouffioulx et Châtelet

Le fond de ce vallon et les flancs bas sont constitués pour l'essentiel de matériaux arrrachés aux roches famenniennes et infra-dévoniennes. Les roches famenniennes, surtout à cet endroit des schistes, vont fournir des éléments terrigènes fins (colloïdes), les minéraux constitutifs de l'argile. Le Famennien supérieur gréseux, localement présent, fournit pour sa part des fragments de grès blonds et bruns, lesquels, aux arêtes bien arrondies, vont consolider les argiles en place en une

sorte d'argile à bloquiaux gréseux. Le Dévonien inférieur présent au sud du vallon du ruisseau de Sinri fournit pour sa part des éléments gréseux très durs clairs, et souvent anguleux, bien qu'aux arêtes peu vives. Ce sont des grès siegeniens (praguiens) et gedinniens (lockhoviens). Au sein des bancs de grès en place, on retrouve des passées beaucoup plus terrigènes et argileuses, lesquelles vont également participer, mais pour une moindre importance, à l'édification des niveaux argileux du fond du vallon de Sinri. Les minéraux de l'argile infra-dévoniens, plus altérés prennent une couleur plus sombre. L'argile relevée dans le cours du ruisseau de Sinri possède une couleur claire, prenant sur le jaune et le brun ou l'ocre, teintes plutôt caractéristiques de minéraux appartenant aux roches famenniennes.

Vers le nord du verger Namèche, la topographie s'élève et semble culminer en une terrasse avant de replonger vers Couillet et la vallée de la Sambre. Cette terrasse haute est formée de calcaires du Viséen (Carbonifère inférieur : Dinantien supérieur) qui ont été exploités dans l'ancienne carrière des usines Solvay à proximité de l'IMTR. Ce sont des calcaires noirs et gris, en bancs, présentant des niveaux bréchiques à éléments calcaires hétérogènes et à forte cristallisation calcique entre les clastes, ainsi que des lits de cherts noirs plats et/ou noduleux. En redescendant ensuite au nord dans la vallée de la Sambre, il existe une autre faille "enfermant" les terrains rencontrés au nord du verger en une sorte de "poche".

Cet ensemble fermé dévono-infracarbonifère représente ni plus ni moins qu'une écaille de charriage, arrachée, déplacée et fixée lors de la phase mobile du charriage.

Cette écaille est fermée au sud par la grande faille du Midi dans son expression fini-orientale et au nord par une faille mineure connexe (dénommée sur la carte géologique : faille de Chamborgniau).

L'écaille ou lambeau ainsi deviné est l'expression du rythme différentiel de mobilité du bassin de Dinant, dû à la pression longitudinale exercée par le plissement hercynien, lequel vient "buter" contre un môle (massif de terrains plissés, consolidés et moins mobiles que les terrains de recouvrement). Le môle dont il est question est en fait constitué par les terrains siluriens rencontrés à l'est de Gerpinnes et qui continuent à être à l'affleurement jusque par-delà Huy. Ce môle est la surface pénéplanée de l'ancienne chaîne montagneuse calédonienne, et représente une élévation topographique majeure de la surface isohypsique primaire tardicalédonienne. Ce môle est dénommé ride du Condroz, ou seuil condruzien. Sur celui-ci, les terrains dévoniens mobiles du bassin de Dinant sont ralentis, voire stoppés, tandis que le rythme de charriage reste plus ou moins constant de part et d'autre, à l'ouest et à l'est du môle. Des tensions et déformations s'enregistrent dans les roches charriées aux extrémités du môle (un peu comme les perturbations générées à l'arrière d'un obstacle placé dans le courant d'un fluide).

B. Géomorphologie

Localisation : l'effondrement s'est formé dans le lit du ruisseau du ri de Sinri, à Loverval, le long de la limite de l'ancien verger Namèche et du bois communal.

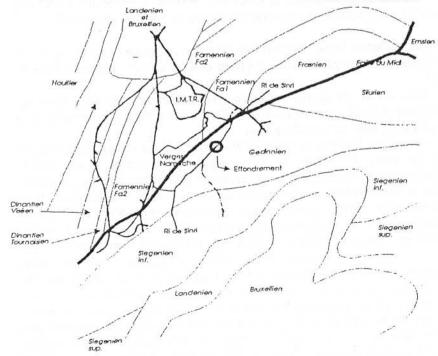
Description de l'effondrement : le lit du ruisseau fait à peine 1 m de large. En suivant le chemin forestier balisé qui le longe en direction du NE., on arrive en un endroit où les sédiments tapissant le fond du cours ne sont plus apparents.

On devine ainsi un "trou" dans le fond du lit du ruisseau. De forme ovale, il mesure plus ou moins 2 m de long sur 1,30 à 1,50 m de large. La profondeur apparente est de plus ou moins 1,50 m. Au fond de l'effondrement semble se trouver un "cône d'éboulis" constitué par les sédiments et les roches apportées par le ruisseau.

Dans sa largeur, l'effondrement couvre approximativement, du moins à un endroit, la pleine largeur du lit du ruisseau. Les deux berges constituant ainsi un abrupt profond.

Les flancs de l'effondrement sont progradants, c'est-à-dire qu'ils récèlent par rapport au centre du vide laissé par l'enlèvement des sédiments qui occupaient cet endroit.

Géologie : le cours du ruisseau longe la Grande Faille du Midi du SO au NE. Il traverse apparemment des terrains appartenant au Gedinnien et au Famennien.



Verger Namèche

- 24 -

Now. bryo. 17, déc. 1999.

Le lit du ruisseau est constitué d'argiles jaunes et brun-clair. Cette argile compactée provient de la destruction des schistes gedinniens et famenniens. Elle est consolidée et renforcée par la présence de nombreux blocs de grès et de psammites. Cette "argile à bloquiaux" constitue un véritable ciment imperméable qui peut former un solide plancher et plafond de voûte.

Dans l'effondrement, il est impossible à l'heure présente d'évaluer la distance aux bords progradants et donc de savoir s'il s'agit d'une perte, d'un simple effondrement ou d'un effondrement de la voûte laissée par un écoulement souterrain, sous le lit même du ruisseau. Du fait que le ruisseau lui-même n'arrête pas brusquement de suivre son cours pour s'engouffrer dans le trou, mais que le niveau de l'eau demeure assez constant, j'estime qu'il ne peut raisonnablement pas s'agir d'une perte karstique rejoignant les calcaires dinantiens proches. Ce fait restera cependant à vérifier.

En définitive, il peut donc s'agir d'une érosion sous-jacente au lit du ruisseau, qui s'est accentuée suite à la nature particulière des sédiments couvrant le fond du lit.

Jusqu'au NE de l'effondrement, le lit du ruisseau est topographiquement haut, les berges de terres végétales peu encaissées et l'écoulement assez direct. Par contre, quelques centaines de mètres en aval de l'effondrement, le ruisseau s'encaisse fortement, les berges sont assez pentues, la nature du sédiment constituant le lit du ruisseau change de nature et de couleur, faisant penser à des sédiments siluriens, et le cours du ruisseau prend un aspect méandreux caractéristique. On peut penser avoir en cette limite franchi un accident du sol, qui signale une modification de l'environnement souterrain.

Il faut s'attendre dans le futur à ce que cette situation réapparaisse, quelle que soit la solution apportée à cet incident ponctuel, soit en amont, soit en aval de la présente occurrence. J'en veux pour bonne preuve l'amorce de creusement dans les sédiments compactés du lit à divers endroits en amont. De plus, il m'a été rapporté que de nouveaux effondrements apparaissent en amont. Il s'agit donc d'un problème qui sera récurrent et probablement accéléré dans le futur, les sédiments d'un même âge présentant les mêmes caractéristiques et particularités, donc les mêmes évolutions.

Lentement, les bords fragilisés de l'effondrement vont s'affaisser et disparaître, les sédiments vont venir partiellement combler le vide laissé et l'effondrement va prendre une forme cônique caractéristique avant probablement de se combler naturellement. Avant que cette fin n'arrive, il n'en demeure pas moins

que les bords progradants constitueront pour un bon moment encore une sorte de "porche" noyé pouvant présenter des dangers.

Dans le cas où il s'agirait néanmoins d'un écoulement souterrain, on notera que la nature du sol et du sous-sol (gréso-schisteux) tend à la formation de "bouchons".

On ne pourrait probablement pas apporter une solution dans ce cas, d'autres effondrements et comblements se faisant au fil du temps sur le cours de l'écoulement souterrain. Un comblement artificiel à l'aide de graviers serait alors une solution transitoire et temporaire. Cette situation arrive souvent dans des régions où une couverture de terre végétale et minérale recouvre un sous-sol paléozoïque constitué par des calcaires ou de la craie secondaire. Ce sont alors des puits naturels s'ouvrant dans des prairies, des agglomérations ou comme ici dans des zones forestières.

Recommandations:

Le présent effondrement, avec ses bords progradants, constitue un piège possible pour les curieux sans expérience et beaucoup trop entreprenants. Il représente néanmoins une opportunité pour la faune piscicole du ruisseau par sa profondeur et son intérêt de lieu de "cache".

La seule "solution" durable pouvant apporter une prévention de futurs effondrements serait de curer le ruisseau de ses sédiments argileux sur une profondeur suffisante pour rejoindre un niveau de sûreté. Cette solution créerait un approfondissement du lit du ruisseau et un probable effondrement des berges.

Le comblement de l'effondrement actuel, n'est qu'une solution temporaire et pouvant se révéler peu efficace si le volume de sédiments enlevés n'est pas suffisamment remplacé par des éléments de comblement, graviers, etc... Le problème se répétera avec certitude dans le futur sur le cours du ruisseau.

La recommandation serait de creuser les abords immédiats de l'effondrement afin de lui donner la forme cônique désirée. Cette solution pourrait être très rapidement mise en effet et permettrait de supprimer le danger immédiat constitué par le piège des bords progradants. Elle permettrait aussi de savoir avec un certain degré de certitude si il y existe un écoulement sous-jacent au lit du ruisseau, un écoulement "sous voûte". Cette solution est probablement la plus écologique et la moins coûteuse à mettre en œuvre.

Immédiatement; il convient de gérer la situation en plaçant, comme cela a déjà été fait sur le lieu de l'effondrement, une barrière physique empêchant une

circulation involontaire et irraisonnable, tout en laissant une possibilité d'accès pour en continuer l'étude ou les travaux. Des panneaux devraient également signaler le danger. La gestion ponctuelle de telles occurrences de phénomènes géologiques constituent la première action à mener et nécessite un monitoring continu de la zone et du lit du ruisseau du ri de Sinri.

4. Richesse biologique du site

En 1993 (les choses ont changé en bien depuis lors), il existait, dans le site, 7 espèces d'arbustes à baies, 68 espèces de champignons, 12 espèces de batraciens, 56 espèces d'oiseaux, 22 espèces de mammifères, 13 espèces d'insectes ailés, 48 espèces de papillons, 26 espèces de coléoptères, de nombreux autres insectes et 2 espèces de chauves-souris.

La chaîne alimentaire y est complète, car on y note chevreuils, lapins, lièvres, loirs, mulots, souris, rats des moissons, martres, hermines, belettes, moyens-ducs, chouettes, et bien d'autres encore.

5. Bryologie

L'étude du site du verger que nous avons entreprise fin 1998 nous a permis de recenser quelques 67 bryophytes (12 hépatiques et 55 mousses).

Certaines d'entre elles sont d'ailleurs fort intéressantes pour la région de Charleroi, telles *Brachythecium plumosum*, *Cryphaea heteromalla*, *Fissidens incurvus*, *Platygyrium repens* et *Pylaisia polyantha*.

Liste des espèces

Hépatiques

Calypogeia arguta
Calypogeia fissa
Cephaloziella divaricata
Chiloscyphus polyanthos
Fossombronia wondraczeckii
Frullania dilotata

Lophocolea bidentata Lophocolea heterophylla Lophocolea minor Pellia epiphylla Plagiochila asplenioides Riccia sorocarpa

Mousses

Amblystegium fluviatile Amblystegium serpens Atrichum undulatum Aulacomnium androgynum Barbula unguiculata Brachythecium plumosum

Brachythecium rivulare Brachythecium rutabulum Brachythecium salebrosum Brachythecium velutinum Bryum argenteum Bryum barnesii Bryum capillare Bryum gemmiferum Bryum subelegans Calliergonella cuspidata Cirriphyllum piliferum Cryphaea heteromalla Dicranella heteromalla Dicranella rufescens Dicranoweisia cirrata Dicranum montanum Dicranum polysetum Dicranum scoparium Dicranum tauricum Eurhynchium hians Eurhynchium praelongum Eurhynchium striatum Fissidens bryoides Fissidens incurvus Homalothecium sericeum

Hypnum cupressiforme var. cupressiforme

Hypnum cupressiforme var. filiforme Isothecium alopecuroides Isothecium myosuroides Leptobryum pyriforme Mnium hornum Orthotrichum affine Orthotrichum diaphanum Plagiomnium affine Plagiomnium undulatum Plagiothecium denticulatum Plagiothecium succulentum Platygyrium repens Pohlia nutans Pottia truncata Pseudotaxiphyllum elegans Pylaisia polyantha Rhynchostegium confertum Rhynchostegium riparioides Rhytidiadelphus squarrosus Tortula ruralis Ulota bruchii var. bruchii Zygodon rupestris Zygodon viridissimus var viridissimus

6. Conclusions

Le site du verger Namèche, à Loverval, constitue une zone naturelle du plus grand intérêt. Non seulement, voisinant l'hôpital I.M.T.R., dont il constitue un poumon vert par rapport à la nuisance de la carrière Solvay, située de l'autre côté, il recèle des espèces animales et végétales du plus haut intérêt pour le grand Charleroi.

Nous espérons que la poursuite de la judicieuse gestion de l'association La Basse Douce Pensée conduira à une sauvegarde intégrale du site, toujours quelque peu menacé par le dédoublement de la R.N. 5 reliant Charleroi à Couvin. De même, nous prônons le maintien des très anciens arbres fruitiers, tant pour les bryophytes que pour certains oiseaux.

Cette gestion s'est d'ailleurs concrétisée par une augmentation, depuis l'inauguration de la zone protégée en 1993, du nombre de plantes, d'insectes et oiseaux.

Au même titre que d'autres sites du grand Charleroi, le verger Namèche, à Loverval, constitue une réserve biologique de premier plan.

7. Remerciements

L'auteur remercie vivement Me. D. Dardenne, présidente de La Basse Douce Pensée, qui nous a transmis plusieurs documents, dont l'historique du site. Mr. P. Delvaux, par l'entremise d'un collègue de l'A.R. Vauban (Mr. M. Delbart) lui a aimablement communiqué ses observations géomorphologiques, ainsi que les aspects géologiques du verger. Enfin, H. Pohl fut un compagnon de terrain très efficace dans la recherche des bryophytes.

8. Bibliographie

- De Zuttere, Ph., (en prép.) . Aperçu de la flore bryologique de quelques régions peu connues du Hainaut belge : le pays de Charleroi, de Vitrival à La Buissière. La vallée de la Sambre et de ses affluents.
- De Zuttere, Ph., Duvigneaud, J., Fourneau, R. & Hunin, F., 1968. Un site forestier de grand intérêt : la partie septentrionale du bois de Châtelet. Natura Mosana, 21,2 : 49-72.
- Fourneau, R., 1976. Géomorphologie de la région de Charleroi. Ed. Inst. Jules Destrée (a.s.b.l.), Charleroi : 165 pp.
- Hunin, F., 1955. Le Docteur Arthur Culot (1872-1953) . Notice biographique. Bull. Soc. roy. Bot. Belg., 87: 141-144.
- Journal "Le Rappel", 2 avril 1993. Loverval. Vingt hectares de nature protégés grâce à "La Basse Douce Pensée" : 5.
- Monoyer, A., 1957. Notes floristiques posthumes du Docteur A. Culot. Lejeunia, 21:29-54.
- Revue "La Basse Douce Pensée", 30 mars 1996. Evolution de la zone protégée, 1 : 2 pp.

=======

L'intérêt bryologique de la briqueterie de Rome à Durbuy (province de Luxembourg, Belgique)

D.Ertz (1)

Le site de la briqueterie de Rome est situé sur la commune de Durbuy en Famenne schisteuse orientale (IFBL H7.11.34 // UTM FR.74.78; FR.74.79). Cette ancienne zone d'exploitation, installée sur des argiles lourdes provenant de l'érosion des schistes et maintenant une humidité importante jusqu'à la fin du printemps, présente un ensemble de mardelles à niveau d'eau variable. Par ailleurs, de grandes zones d'argiles nues sont favorables à la colonisation végétale pionnière. De plus, remarquons des fourrés à *Prunus spinosa*, des prés à *Deschampsia cespitosa*, à *Succisa pratensis*, des bandes boisées relevant de la chênaie-charmaie subatlantique à stellaire et des saussaies marécageuses. Ces éléments sont très favorables à la présence d'une flore bryophytique riche et intéressante.

Ainsi, la terre argileuse humide est colonisée par des mousses pionnières telles Archidium alternifolium, Fissidens viridulus, Phascum cuspidatum, Pottia truncata..., et les hépatiques Fossombronia wondraczekii, Lophozia bicrenata,... Le fond des mardelles inondées temporairement sont tapissées par Amblystegium humile, une pleurocarpe affectionnant les zones soumises à des battements d'eau. Les ornières sont bordées par Philonotis fontana, Aulacomnium palustre, Bryum pseudotriquetrum, Bryum alpinum, Calliergonella cuspidata, Pohlia wahlenbergii,... Entre les touffes de Deschampsia cespitosa, abonde la mousse Fissidens adianthoides qui profite du sol rétentif en eau. Les saussaies abritent Brachythecium mildeanum ainsi que les épiphytes Frullania dilatata, Radula complanata, Orthotrichum affine, Orthotrichum lyellii, Ulota bruchii,... Sur un talus, en lisière forestière, peut s'observer une grosse touffe du rare Ptilium crista-castrensis. Sur la terre dénudée de la chênaie-charmaie croît Fissidens exilis, tandis qu'une bryoflore rudérale apparaît aux alentours des bâtiments abandonnés de l'exploitation avec Ceratodon purpureus, Barbula convoluta, Barbula unguiculata, Bryum argenteum, Tortula muralis. ...

La briqueterie de Rome présente également un intérêt pour les plantes vasculaires. Alisma lanceolatum, Lythrum portula, Sparganium emersum, Veronica scutellata, Scirpus setaceus, Eleocharis palustris, Typha latifolia, ... colonisent les

⁽¹⁾ Damien Ertz, Université de Liège, Département de Botanique, Sart-Tilman, B-4000 Liège.

mardelles et les ornières. Des fragments de prés de Famenne et des friches regroupent en autres Silaum silaus, Selinum carvifolia, Carex cuprina, Centaurium pulchellum, Dianthus armeria, Carex demissa,...

Diverses menaces pèsent sur ce biotope : moto sauvage, colonisation naturelle des mardelles, ... Le site mériterait, au vu de sa richesse floristique, le statut de réserve naturelle.

Liste des taxons

(Nomenclature selon Corley & al. (1981, 1991) et Grolle (1983).)

Hépatiques

Cephaloziella divaricata Fossombronia wondraczekii Frullania dilatata Lophocolea bidentata Lophocolea heterophylla

Lophozia bicrenata Lophozia ventricosa Radula complanata Riccardia multifida

Mousses

Amblystegium humile Amblystegium serpens Archidium alternifolium Atrichum undulatum Aulacomnium palustre Barbula convoluta Barbula unguiculata Brachythecium mildeanum Brachythecium rutabulum Bryum alpinum Bryum argenteum Bryum bicolor Bryum capillare Bryum pseudotriquetrum Bryum rubens Calliergonella cuspidata Campylopus introflexus Ceratodon purpureus Climacium dendroides Cratoneuron filicinum

Dicranum montanum
Dicranum polysetum
Dicranum scoparium
Didymodon vinealis
Eurhynchium praelongum
Eurhynchium striatum
Fissidens adianthoides
Fissidens bryoides
Fissidens exilis
Fissidens viridulus
Funaria hygrometrica
Grimmia pulvinata
Hylocomium splendens
Hypnum cupressiforme.

var. cupressiforme Hypnumcupressiforme var.lacunosum Hypnum jutlandicum Mnium hornum Orthotrichum affine Orthotrichum anomalum Orthotrichum diaphanum Orthotrichum lyellii Phascum cuspidatum Philonotis fontana Plagiomnium rostratum Plagiomnium undulatum Pleurozium schreberi Pohlia wahlenbergii Polytrichum commune Polytrichum formosum Polytrichum piliferum

Pottia truncata
Ptilium crista-castrensis
Rhytidiadelphus squarrosus
Rhytidiadelphus triquetrus
Schistidium apocarpum
Scleropodium purum
Thuidium delicatulum
Tortula muralis
Ulota bruchii
Ulota crispa
Weissia controversa

Bibliographie

- Corley, M.F.V. & Crundwell A.C., 1991. Additions and amendments to the mosses of Europe and the Azores. J. Bryol., 16: 337-356.
- Corley, M.F.V., Crundwell, A.C., Düll, R., Hill, M.O. & Smith, A.J.E., 1981. Mosses of Europe and the Azores; an annotated list of species, with synonyms from the recent literature. J. Bryol., 11: 609-689.
- Grolle; R., 1983. Hepatics of Europe including the Azores: an annoted list of species, with synonyms from the recent literature. J. Bryol., 12: 403-459.

=======

Une deuxième localité de Funaria pulchella Philib. en Belgique

Ph. De Zuttere (1)

Sommaire : Funaria pulchella Philib. vient d'être trouvée dans une deuxième localité belge, en district mosan.

Sammenvating: Een tweede belgische statie van Funaria pulchella Philib. wordt in het kalkdistrict gevonden.

Summary: Funaria pulchella Philib. is found for the twice time in the calcareous district in Belgium.

En 1992, nous faisions état de la découverte de *Funaria pulchella* Philib, nouvelle mousse pour la Belgique, à Modave, en district calcaire (De Zuttere, 1992). Elle colonisait un replat terreux sur roches calcaires exposées au sud.

Lors d'une récente excursion menée avec H. Pohl à Leffe, près de Dinant, notre attention fut attirée par une Funariacée se trouvant dans les mêmes conditions écologiques que celles de Modave. Un examen microscopique nous révéla qu'il s'agissait bien de Funaria pulchella.

Rappelons que cette plante se distingue aisément de F. muchlenbergii par ses feuilles non dentées sur le pourtour (quelques petites dents peuvent exister dans le haut), les cellules du bord foliaire identiques à celles de l'ensemble du limbe, et l'apicule terminal plus court. Ces différences ont été mises en évidence par Crundwell et Nyholm (1974).

La nouvelle localité:

district mosan, Dinant, Leffe, replat terreux exposé au sud, le long de la route de Loyers (I.F.B.L. H5. 37. 43), leg. PDZ n° 24654, 16 octobre 1999, herb. C.M.V., BR., & H. Pohl.

Bibliographie

Crundwell, A. C. & Nyholm, E., 1974. - Funaria muchlenbergii and related European species. Lindbergia, 2: 222-229.

De Zuttere, Ph., 1992. - Funaria pulchella Phil. (Musci) . espèce nouvelle pour la Belgique, à Modave (prov. Liège) . Dumortiera, 50 : 22-24.

⁽¹⁾ Philippe De Zuttere, Fontaine St-Joseph, 26, B-5670 Vierves-sur-Viroin.

Cartes provisoires de répartition des bryophytes en France

J. Sapaly (1) coll. Ph. De Zuttere (2)

Nous avons retenu la cartographie dans un réseau à mailles UTM de 20 km pour des raisons de commodité. Le fichier est constitué lui de mailles de 10 km. Lorsque la localité n'a pu être précisée, nous n'avons pas pris en compte l'information. Les cercles vides sont utilisés pour les espèces notées avant 1950, les cercles pleins pour celles signalées depuis 1950.

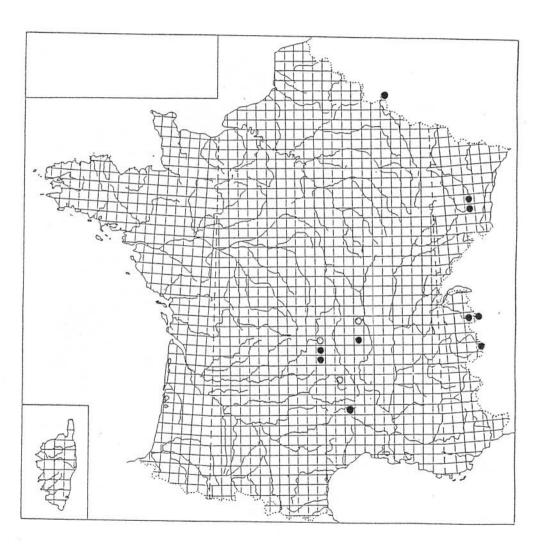
L'ordre alphabétique a été retenu pour le déroulement de la publication commencée par les hépatiques.

Je tiens à remercier les collaborateurs qui ont bien voulu nous communiquer des renseignements qui nous permettent de compléter les cartes : Mesdames et Messieurs : O. Aicardi, P. Boudier, Ph. De Zuttere, P. Fesolovicz, M. Gérard, J.-C. Hanguel, J.-P. Hébrard, P. Plat, H. Pohl,, R.-B. Pierrot, M.-A. Rogeon, R. Skrzypczak, A. Sotiaux, R. Schumacker, J.-C. Vadam, J.-R. Wattez, J. Werner.

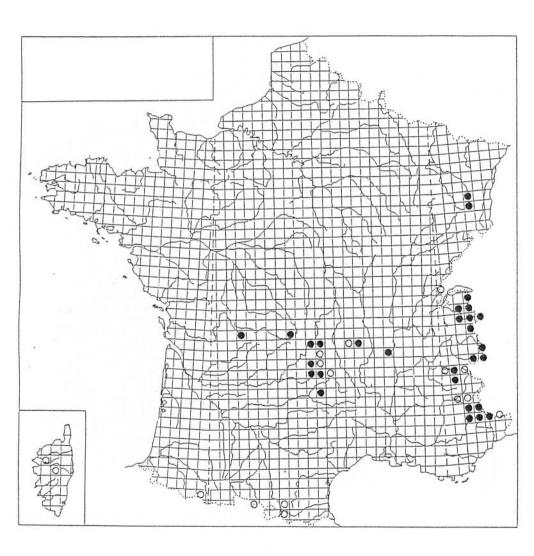
⁽¹⁾ Jean Sapaly, 56, boulevard Antony Joly, F-15000 Aurillac.

⁽²⁾ Philippe De Zuttere, 26, Fontaine Saint-Joseph, B-5670 Vierves-sur-Viroin.

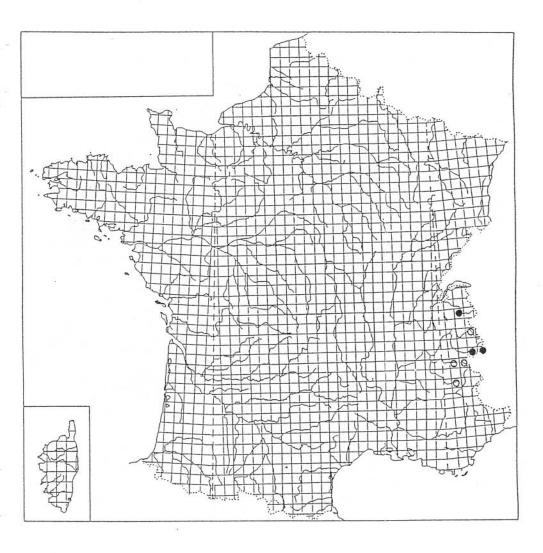
Barbilophozia kunzeana (Hüb.) K. Müll.



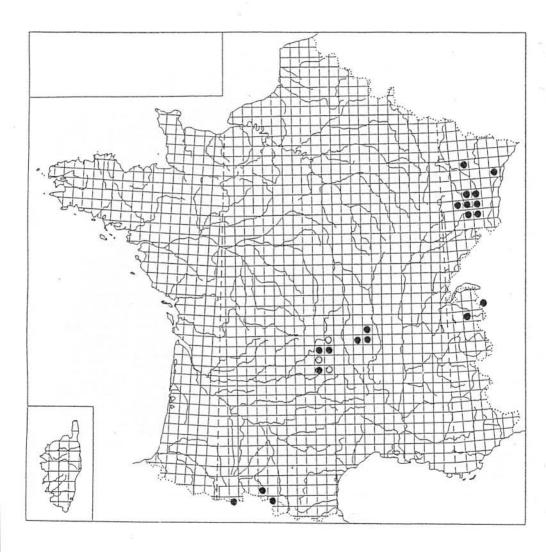
Barbilophozia lycopodioïdes (Wallr.) Loeske



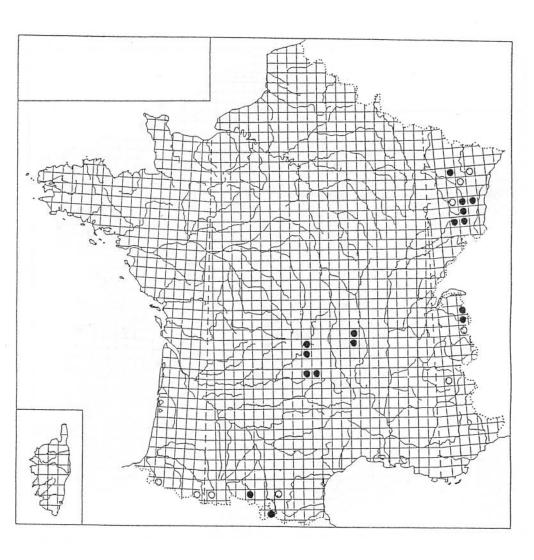
Barbilophozia quadriloba (Lindb.) Loeske



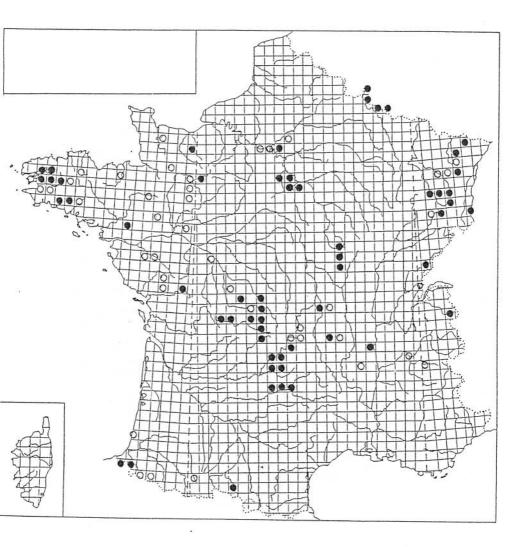
Bazzania flaccida (Dum.) Grolle



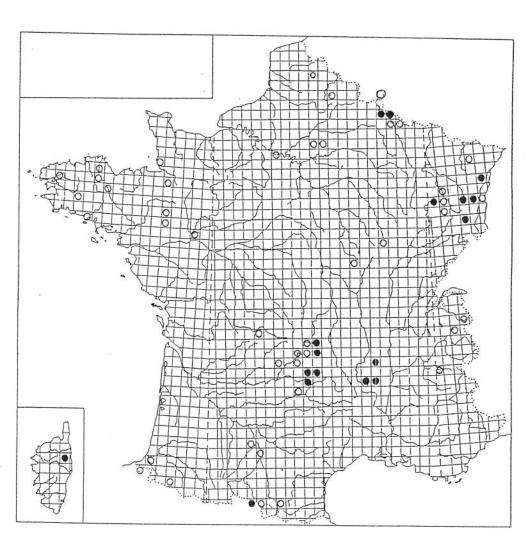
Bazzania tricrenata (Wahlenb.) Lindb.



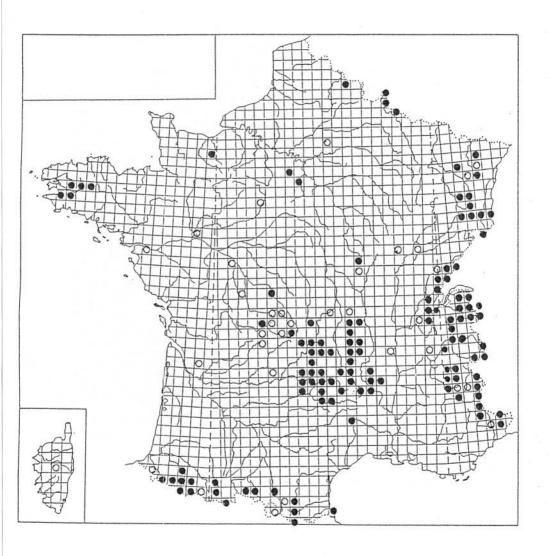
Bazzania trilobata (L.) S. Gray



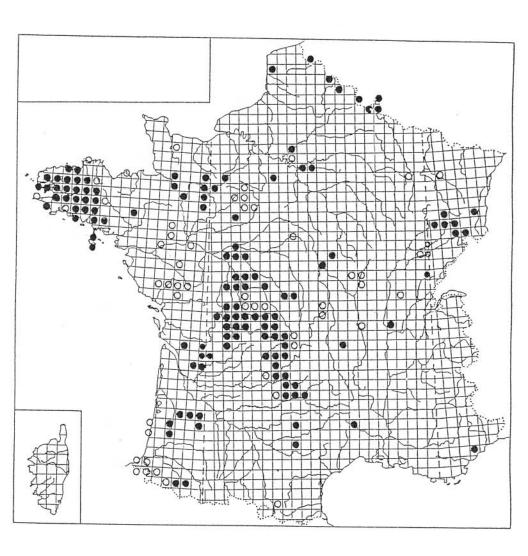
Blasia pusilla L.



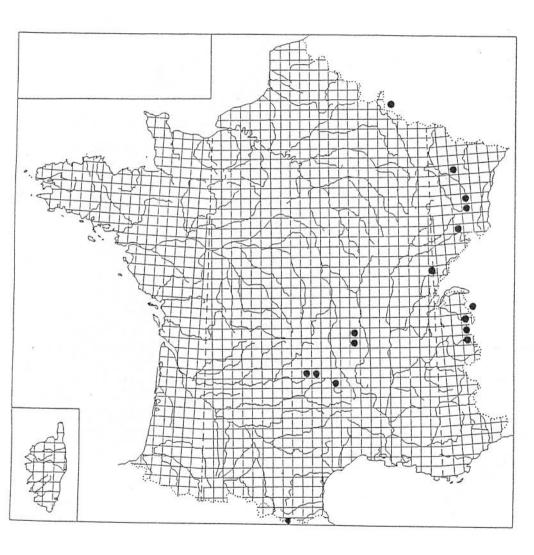
Blepharostoma trichophyllum (L.) Dum.



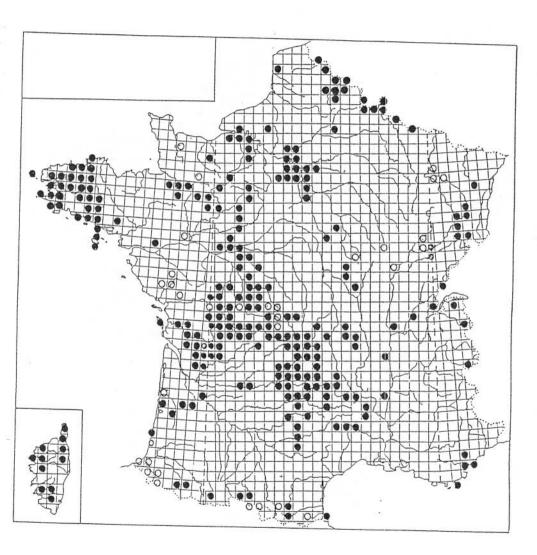
Calypogeia arguta Nees et Mont.



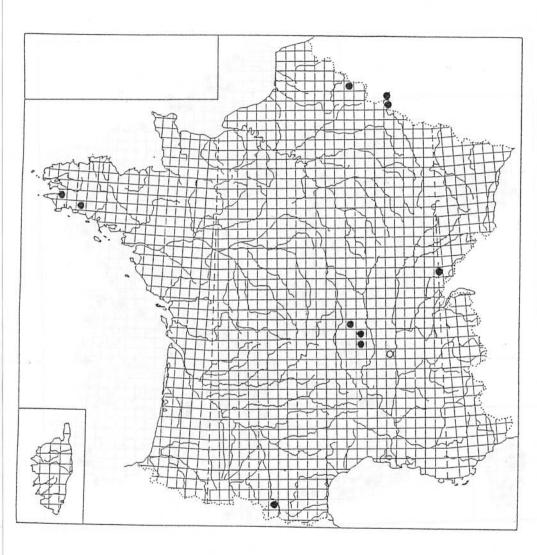
Calypogeia azurea Stotler et Crotz



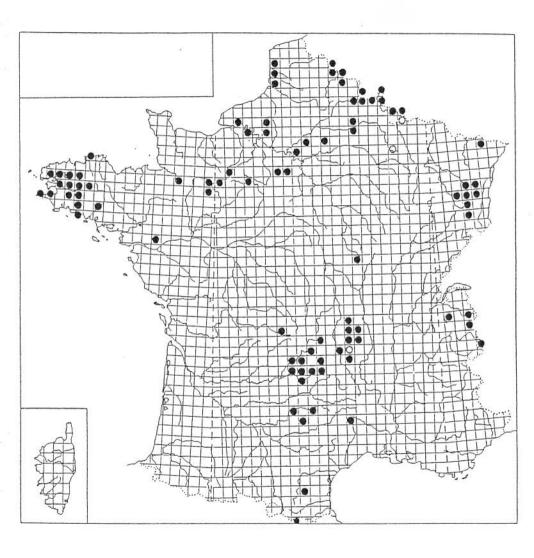
Calypogeia fissa (L.) Raddi



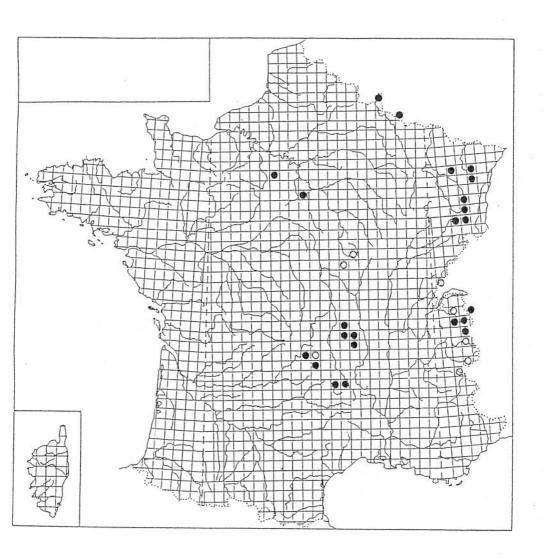
Calypogeia integristipula Steph.



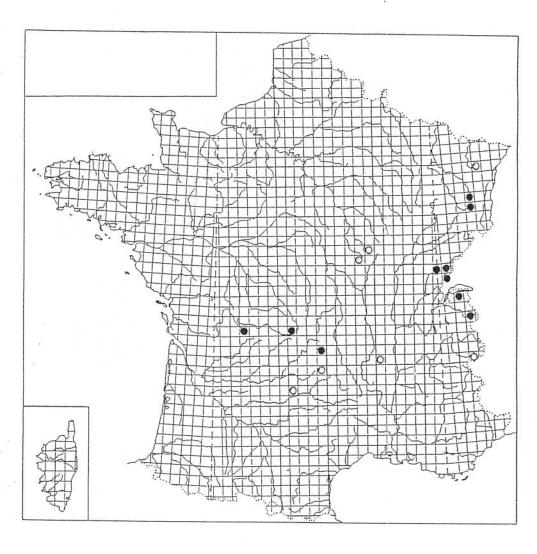
Calypogeia muelleriana (Schiffn.) K. Müll.



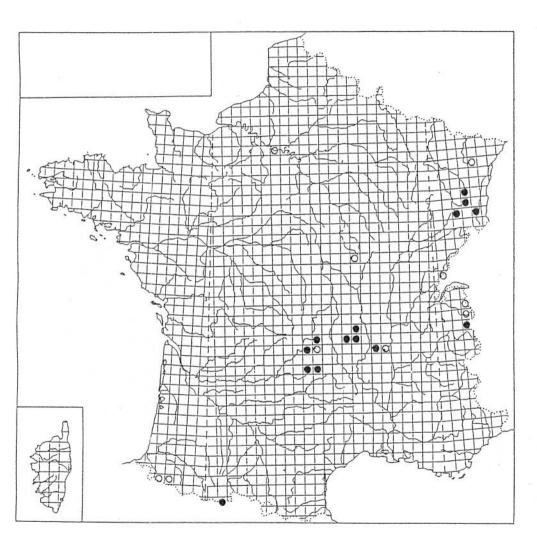
Calypogeia neesiana (Mass. et Carest.) K. Müll.



Calypogeia sphagnicola (H. Arn. et J. Perss.) Warnst. et Loeske



Calypogeia suecica (H. Arn. et J. Perss.) K. Müll



Cartes provisoires des bryophytes de Belgique

Ph. De Zuttere (1), L. Andriessen (2), C. Nagels (3), H. Pohl (4), A. & O. Sotiaux (5)

Poursuivant l'étude que nous avons entreprise récemment, nous nous attachons aujourd'hui à commenter brièvement la répartition de 2 mousses terricoles : *Archidium alternifolium* et *Weissia longifolia*. Pour ces deux taxons, nous avons aussi consulté le maximum de documentation ancienne et récente à notre disposition.

Selon Demaret & Lambinon (1969, Plantes rares, disparues ou menacées de disparition en Belgique : l'appauvrissement de la flore indigène), *Archidium alternifolium* n'avait plus été récolté en Belgique depuis 1908. Ces auteurs citent 8 localités anciennes.

En 1984, dans leur étude sur les bryophytes nouvelles, méconnues, rares, menacées ou disparues de Belgique, Ph. De Zuttere & R. Schumacker citent 10 anciennes localités et 8 nouvelles. Ils la citent "en régression, mais pour des raisons inconnues".

A l'heure actuelle, en décembre 1999, cette espèce des sols sablonneux ou argileux humides plutôt acides, est connue de 112 carrés kilométriques I.F.B.L. et de 80 carrés de 16 km². Nous dénombrons, dans ce dernier chiffre, 23 carrés anciens et 57 nouveaux, la plupart de ceux-ci depuis 1981.

Weissia longifolia, de son côté, était cité de 9 localités anciennes par Demaret & Lambinon, non revue depuis 1910. De Zuttere et Schumacker la signalent de 9 localités anciennes et de 7 nouvelles.

Actuellement, cette espèce des sols éclairés sur substrat calcaire, ou tout au moins riche en bases, est connue de 145 carrés kilométriques, et de 98 carrés de 16 km². Dans ce dernier chiffre, il y a 13 anciens carrés et 85 nouveaux, ceux-ci aussi presque tous après 1981.

Dans leur flore des mousses des Pays-Bas, Touw & Rubers, en 1989, ne signalent aucune localité d'*Archidium alternifolium* près de la frontière belge. Par contre, *Weissia longifolia* est cité de nombreuses localités proches de la Montagne-

⁽¹⁾ Philippe De Zuttere, Fontaine Saint-Joseph, 26, B-5670 Vierves-sur-Viroin.

⁽²⁾ L. Andriessen, Molenstraat, 20, B-3540 Herk-de-Stad.

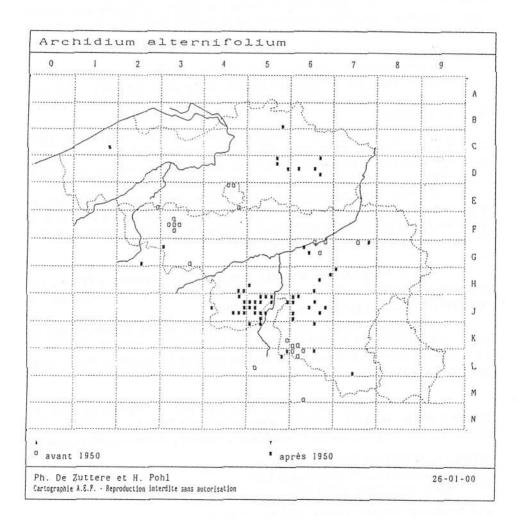
⁽³⁾ C. Nagels, Dorpplein, 2, bte 6, B-3830 Wellen.(4) Henri Pohl, place de Baileux, 33, B-6464 Baileux.

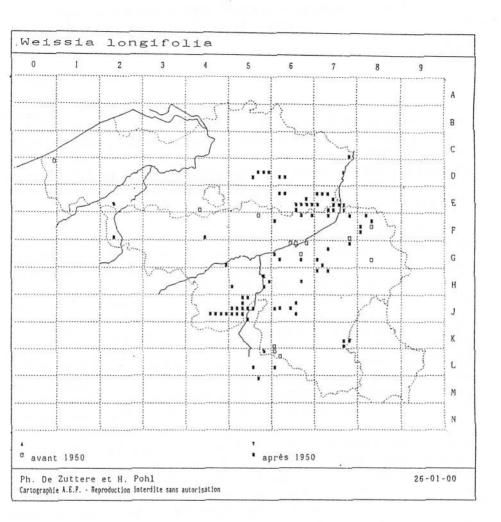
⁽⁵⁾ A. & O. Sotiaux, chaussée de Bruxelles, 676, B-1410 Waterloo.

St-Pierre et de ses environs.

Voici donc le cas de deux mousses dont l'écologie est restée très longtemps méconnue.

Grand merci à Monsieur Saintenoy qui a réalisé les cartes, et à H. Pohl pour l'encodage de toutes les données.





Over de expansie van enkele epifytische mossoorten in België in de 20° eeuw

Herman Vannerom (1)

Er wordt de laatste jaren wel eens gezegd en geschreven, en dit terecht, onder andere door Ph. De Zuttere, L. Andriessen, C. Nagels, H. Pohl en A. & O. Sotiaux (Cartes provisoires des bryophytes de Belgique, Nowellia bryologica 15-16: 63-65, 1998-1999) dat het toenemende aantal vondsten van epifytische mossoorten in verband te brengen is met de meer grondige prospecties en met de betere kennis (van het ecologische gedrag) van de bedoelde mossoorten door de huidige generatie bryologen. Ik herhaal: "Dit is een terechte vaststelling".

Maar er is meer : sinds de opkomst van de Moderne Landbouw (ca. 1900-1920) is ons Landschap rijker geworden aan stikstof (N) (nitraten en/of ammoniumverbingen) en aan fosfaten afkomstig van de bemestingen. Supplementair wordt sinds 1960-1970 het Landschap ook riiker aan stikstofverbindingen in de vorm van de gekende stikstofdepositie ("zure regen") (Vannerom H., De Jaeck H., Monnens J. & Verbruggen F., Over de uitbreiding van Ceratocapnos claviculata (L.) Liden (Syn.: Corydalis claviculata (L.) DC.) en de expansie van enkele andere stikstofminnende soorten in Noord-België, (Dumortiera 58-59: 42-43, 1994). Dit om erop te wijzen dat ecologisch de 20e eeuw als eeuw van de stikstof kan geduid worden; en dit zeker na de overbemestingen van de laatste jaren in de landbouw, de tuinbouw en de particuliere tuinties. Alleen al daarom moeten de (weinig) gekende vondsten van de vorige eeuw niet zo maar vergeleken worden met de talrijke waarnemingen van de laatste jaren. Bovendien is er, na het verlaten van de hooilanden in de valleien, dikwijls gevolgd door irrigatiewerken, veel struikopslag ontstaan met voornamelijk diverse soorten uit het genus Salix sinds ca. 1960. Het betreft hier vooral struiken waarop de bedoelde epifytische mossoorten zich ontwikkelen, die er voor 1960 afwezig waren; en il bedoel dan zowel de Salixsoorten als de er thans op groeiende mossoorten! Neofytische epifytische mossoorten worden dan ook de laatste decennia in dit omschreven nieuwe milieu gevonden!

⁽¹⁾ H. Vannerom, Boudewynvest, 58, B-3260 Diest.

Traduction (1)

L'extension de quelques mousses épiphytes en Belgique au 20° siècle.

Au cours de ces dernières années, il a été dit et écrit avec raison, e. a. par Ph. De Zuttere, L. Andriessen, C. Nagels, H. Pohl et A. & O. Sotiaux (Cartes provisoires des bryophytes de Belgique, Nowellia bryologica 15-16: 63-65, 1998-1999) que le nombre croissant de trouvailles de bryophytes épiphytes est à mettre en relation avec une prospection plus intense et une connaissance meilleure de l'écologie de ces espèces par la génération actuelle des bryologues. Je le répète "Ceci est une constatation fondée".

Mais il y a plus : depuis l'avènement de l'agriculture moderne (env. 1900-1920) , nos campagnes sont devenues plus riches en azote (nitrates ou liaisons - NH4) et en phosphates en provenance des fumures. De plus, depuis 1960-1970 le sol s'est encore enrichi en produits azotés sous forme de dépôts azotés (pluies acides) (Vannerom H., De Jaeck H., Monnens J. & Verbruggen F., Over de uitbreiding van Ceratocapnos claviculata (L.) Liden (Syn. : Corydalis claviculata (L.) DC.) en de expansie van enkele andere stickstofminnende soorten in Noord-België, Dumortiera 58-59 : 42-43, 1994) . Ceci montre que d'un point de vue écologique, le 20° siècle peut être qualifié de "siècle de l'azote"; et ceci est d'autant plus évident après le surengraissement de l'agriculture, de l'horticulture et des jardins particuliers au cours de ces dernières années. Rien que pour cette raison, on ne peut pas comparer le peu de découvertes faites au siècle passé avec les multiples observations récentes.

Par dessus tout, après 1960, l'abandon des prairies de fauche dans les fonds de vallée, souvent suivi de travaux d'irrigation, a engendré une prolifération arbustive surtout du genre Salix. Il s'agit ici de buissons qui n'existaient pas avant 1960 et sur lesquels les mousses épiphytes concernées peuvent croître. J'insiste sur le fait que non seulement les Salix mais aussi les mousses qui les colonisent actuellement ont ainsi pu apparaître.

Au cours de cette dernière décennie, des bryophytes épiphytes néophytes sont aussi apparues dans le nouveau milieu décrit ci-dessus.

=========

(1) Traduction effectuée par A. & O. Sotiaux, que nous remercions vivement.